

**CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIETE JURASSIENNE D'EMULATION**

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 13 - Septembre 1996

Le Jura industriel

Depuis 1984, date de la parution de la *Nouvelle Histoire du Jura*, plusieurs études ont été réalisées dans le secteur de l'histoire économique et sociale aux XIXe et XXe siècles. Aux mémoires de licence, recensés par le *Répertoire des travaux académiques* du CEH ou achevés récemment, il faut ajouter divers ouvrages et articles. Parmi les sujets traités, citons: l'industrialisation des districts jurassiens au XIXe siècle, l'évolution de l'horlogerie, l'essor du tour automatique à Moutier, l'histoire de certaines entreprises (Fabrique jurassienne de meubles, Tavannes Watch, Montres Longines, Coutellerie Wenger, Cycles Condor), les conséquences de la crise des années 30 en Ajoie ainsi que le mouvement social - anarchisme dans le vallon de Saint-Imier, syndicalisme ouvrier à Delémont et aux Franches-Montagnes, vie associative et assistance sociale au XIXe siècle.

La liste n'est pas exhaustive et le bilan historiographique reste à faire. Mais l'on peut constater que, si l'engouement pour les approches historique et sociologique de la vie politique jurassienne ne semble pas faiblir, l'intérêt pour l'histoire économique et sociale s'est accru de façon réjouissante parmi la nouvelle génération de chercheurs. Le CEH a appuyé ce mouvement avec l'organisation des colloques socio-économiques de 1985 et 1988. La création en janvier 1996 d'un groupe de travail pour la conservation des archives d'entreprises, la publication récente dans la collection CEH de l'étude de Christine Gagnebin-Diacon sur la Tavannes Watch Co ainsi que le présent numéro de la *Lettre d'information* s'inscrivent dans la même ligne.

Coincidence heureuse, mais significative, le lendemain de la présentation de l'ouvrage consacré à l'entreprise horlogère de Tavannes avait lieu l'inauguration du Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier. Destinée à «mettre en valeur le patrimoine industriel et culturel de Moutier, le faire connaître et le transmettre aux jeunes générations et contribuer ainsi à mettre le cap sur l'avenir de la région», cette institution procède du même esprit qui anime le CEH. L'initiateur et conservateur de ce nouveau musée, M. Roger Hayoz, mérite les remerciements des historiens qui ne peuvent que se réjouir de cet apport important à la sauvegarde du patrimoine régional et à une meilleure compréhension du «Jura industriel».

François KOHLER

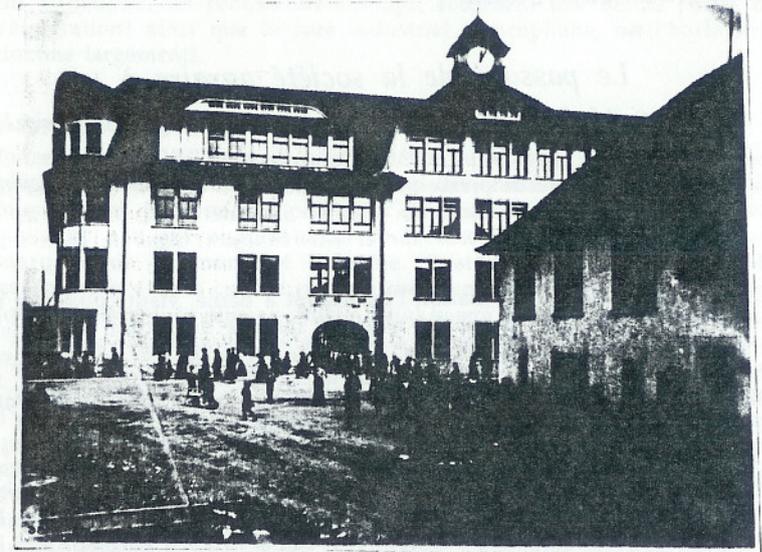
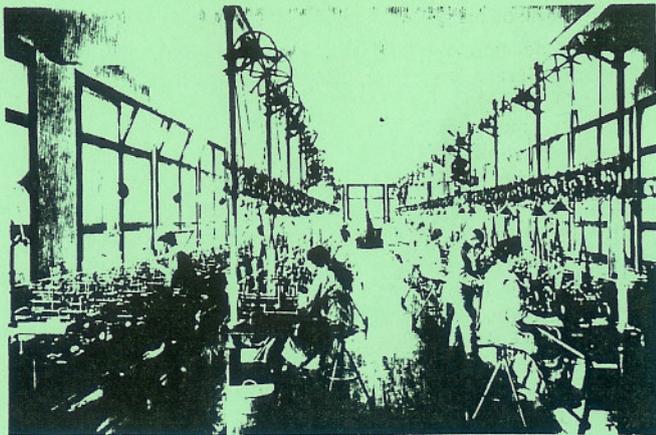
CEH No 2

La fabrique et le village: la Tavannes Watch (1890-1918)

La Tavannes Watch Co fut l'une des grandes fabriques et sa marque *Cyma* l'un des fleurons de l'industrie horlogère jurassienne de la première moitié du XXe siècle. Dans le cadre d'un mémoire de licence présenté à l'Université de Lausanne en 1987 sous la direction du professeur François Jequier, Christine Gagnebin-Diacon, aujourd'hui rédactrice de la *Vie protestante*, avait réalisé une étude sur les débuts de cette entreprise intitulée: *Naissance et croissance de la Tavannes Watch Co (1890-1918). Perspectives sociales.*

Parce que cette monographie apporte une contribution importante à l'histoire de l'horlogerie jurassienne, et particulièrement du passage de la production de la montre à la fabrication mécanisée, le CEH a décidé de la publier. Elle a paru en juin dernier dans la collection des *Cahiers d'études historiques*, sous le titre *La fabrique et le village: la Tavannes Watch Co (1890-1918)* et avec une préface de François Jequier, un spécialiste reconnu de l'histoire des entreprises.

L'ouvrage de Christine Gagnebin-Diacon rappelle, en première partie, la création et l'essor impressionnant de cette fabrique fondée par la Bourgeoisie de Tavannes, dirigée et développée par Henry Sandoz, un technicien horloger venu du Locle, et dont le financement et la commercialisation des produits furent assurés par les familles Schwob de La Chaux-de-Fonds. Les archives de l'entreprise ayant disparu, Christine Gagnebin-Diacon s'est surtout attachée à la dimension sociale de la Tavannes Watch Co.



Dans la deuxième partie, l'auteur analyse la politique paternaliste mise en place par la direction de l'entreprise, laquelle lui assura non seulement une main-d'oeuvre docile, mais également une véritable emprise sur toute la vie économique, sociale, culturelle et politique du village. «Christine Gagnebin-Diacon, écrit François Jequier dans la préface, montre clairement l'évolution des pratiques sociales qui s'adaptent à la rapide croissance de la taille de l'entreprise rendue possible par une augmentation du capital-actions de 390'000 francs en 1904 à 2'500'000 francs en 1918, les ouvriers pour leur part passant de 60 en 1892 à près de 2000 à la fin de la guerre.»

La troisième et dernière partie évoque les «premiers balbutiements de la contestation ouvrière». Les premières tentatives d'organisation syndicale échouent. La FOMH devra attendre les dernières années de la Première guerre mondiale pour s'implanter véritablement dans la fabrique. «Dans les dernières pages de son beau livre, relève François Jequier, elle laisse poindre la percée des idées socialistes et syndicales en 1918, si longtemps condamnées, bel exemple des limites du paternalisme confronté à l'obsession d'une paix sociale qui n'est jamais gagnée.»

Une série de documents en annexes, des notes et références nombreuses, une bibliographie fournie ainsi qu'une vingtaine d'illustrations accompagnent le texte. Cet ouvrage, tiré à 400 exemplaires, a connu un vif succès puisqu'il est déjà épuisé. Mais rassurons tout de suite ceux qui souhaiteraient également se le procurer. Un nouveau tirage sera fait en novembre. Que les personnes intéressées n'hésitent pas à souscrire dès maintenant auprès du secrétariat central de la Société jurassienne d'Emulation, rue de l'Eglise 36, 2900 PORRENTRUUY, tél. 066/66 68 96 (dès le 9 nov.: 032/466 68 96). Prix: Fr. 29.- (+ port et emballage)

Du nouveau sur...

Le passage de la société agraire à la société industrielle dans le canton de Berne

Lors d'une conférence de presse tenue à Bienna le 5 décembre dernier fut présenté l'ouvrage de Christian Pfister intitulé: *Dans la voie de la modernisation (Population, économie et environnement dans le canton de Berne (1700-1914))*.¹

Cet ouvrage, édité par la maison Paul Haupt à Berne, vient compléter la série de travaux portant sur la "nouvelle histoire du canton de Berne" entreprise par Richard Feller avec *Geschichte Berns bis 1797* (4 volumes, 1946-1960) et poursuivie, sur mandat de la Société d'histoire du canton de Berne, par Beat Junker : *Geschichte des Kanton Bern seit 1798* (Vol. 1: 1798-1830; Vol. 2: 1831-1880; Vol. 3: 1881 bis Heute (à paraître en juin 1996).

Or, le travail de Junker s'inscrit surtout dans le cadre de l'histoire politique et constitutionnelle de l'État bernois depuis 1798 et ne couvre pas suffisamment les aspects de la vie économique et sociale nécessaires à la compréhension de l'histoire politique (cit. Dr. E. Erne). C'est pourquoi le Comité de la Société d'histoire a décidé de confier la rédaction d'un quatrième volume à Christian Pfister, spécialiste de l'histoire démographique et économique et responsable du *Laboratoire pour l'histoire régionale et l'histoire de l'environnement* à l'Université de Berne.

Suivant le courant de l'histoire économique et sociale, le propos de l'ouvrage est de démontrer comment s'opère le passage d'une société agraire à une société industrielle dans le canton de Berne entre 1700 et 1914, en analysant les perspectives tant démographiques, économiques, sociales, qu'écologiques.

Ainsi, après avoir pris le soin de décrire les sources statistiques utilisées et, en particulier, la banque de donnée BERNHIST (construite sur la base de données obtenues par 23 recensements réalisés à partir de 1764), Pfister nous rappelle que la croissance économique bernoise du XIX^{ème} siècle est, tout comme pour le modèle anglais ou l'Allemagne de l'Ouest, portée par le développement de l'agriculture, largement modernisée dès la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle sous les auspices de la Société économique. Le canton de Berne connaît néanmoins des épidémies, non liées à la malnutrition, en particulier l'épidémie de dysenterie de 1750 qui tuera en quelques semaines près de 5% de la population.

En cherchant à relativiser cette image d'un canton pauvre, Pfister tient à distinguer les zones périphériques (les plus touchées par la pauvreté comme les régions du Schwarzenbourg, le Haut-Emmental et une partie de l'Oberland), des régions plus centrales et riches (comme les terres agricoles

¹Im Strom der Modernisierung. Bevölkerung, Wirtschaft und Umwelt im Kanton Bern, 1700-1914. Bern, Stuttgart, Wien, Verlag Paul Haupt, 1995, 453 p. (avec annexes: tableaux, bibliographie, index des personnes, des lieux et des matières)

du Mittelland, les centres urbains (qui absorbent une bonne partie de l'émigration) ainsi que le Jura industriel francophone, où l'horlogerie domine largement).

Aspects démographiques

Entre la fin du XVIII^{ème} siècle et le début du XIX^{ème}, le canton de Berne vivra sa «transition démographique» qui deviendra le premier moteur de la croissance. Ainsi, selon le professeur bernois, celle-ci fut, jusque vers 1820, soutenue par une augmentation de la fécondité, puis par une baisse marquée de la mortalité infantile. Pfister explique aussi que la généralisation de la culture et de la consommation de la pomme de terre (qui remplacera de plus en plus le pain) jouera un rôle important dans ce processus. La croissance notable de la population qui en découlera aura toutefois des conséquences variées selon les régions. Famines et émigration pour les périphéries. Immigration, urbanisation et industrialisation, surtout à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, pour les centres. Le Jura horloger, ainsi que les États-Unis, deviennent des terres d'élection pour de nombreux paysans bernois attirés par les hauts salaires ainsi que les terres à repourvoir du Jura horloger d'une part et, d'autre part, par la conquête de l'Ouest américain. Largement dépassées par l'ampleur de la crise du début des années 1850 et le phénomène de pauvreté endémique touchant certaines régions du canton, les autorités encouragent l'émigration par des incitations financières et des aides pratiques au départ.

Aspects économiques

Vers 1850, l'agriculture occupe encore 60% des actifs et est à même de nourrir l'ensemble de la population. Avec l'introduction des fromageries, certains paysans bien établis peuvent écouler leur surproduction laitière et exportent de plus en plus leurs produits au loin.

Sous l'influence de la Suisse orientale, l'industrie textile se développe surtout dans l'Emmental alors que l'argent accumulé par les gros agriculteurs du Mittelland est de plus en plus investi dans des actions et des obligations des chemins de fer qui se construisent tout d'abord sur le Plateau.

Avec la nouvelle Constitution de 1831, le libéralisme marque des points en établissant la liberté du commerce et de l'industrie, la libéralisation de la propriété foncière, la suppression des droits d'usage et en introduisant les premières formes de l'impôt universel.

D'autre part, Pfister compare le développement de l'industrie horlogère du Jura sud à partir des années 1830 à une «Silicon Valley» bernoise où les premières entreprises suisses de fabrication de montres populaires à des prix réduits s'établissent. Grâce à la clairvoyance des autorités biennoises, qui cherchent à attirer les horlogers du Jura dans leur ville, Bienna tout comme le Jura sud, deviennent les véritables moteurs du développement industriel du canton. L'auteur renchérit ainsi: "tout comme l'industrie lainière du Lancashire, la branche horlogère, monopoliste, règne en maître sur la région".

Toutefois, la crise des années 1876-1886 sera très durement ressentie dans l'ensemble du canton. Selon Pfister, *"in keinem Kanton brach die Baukonjunktur so stark ein, in keinem Kanton dauerte die Krise so lange, und in kein Kanton verlor im Zeitraum 1880-1888 einen so bedeutenden Teil seiner jugendlichen Arbeitskräfte durch Ab- und Auswanderung wie Bern"*. Il faudra, dès lors, attendre les années 1890 à 1910 pour que le canton vive sa petite Révolution industrielle avec la création de nombreuses entreprises, le doublement des emplois dans les secteurs des services et une multiplication par sept des investissements réalisés dans les infrastructures de transport et le bâtiment. Selon le professeur bernois, le boom de la construction fut à ce moment porté surtout par l'industrie, mais aussi par la construction des chemins de fer et le développement du tourisme - et plus tard - également par l'agriculture. Les caisses de l'Etat purent être assainies par la levée d'impôts supplémentaires, le système d'éducation fut renforcé et amélioré et les premières écoles professionnelles furent créées.

A cette époque encore, le canton de Berne jouera un rôle pionnier dans le développement des industries électriques et du tourisme. Plusieurs centrales hydroélectriques seront construites et, en 1899, le premier train en Europe à voie normale, et fonctionnant uniquement à l'énergie électrique, sera mis en service entre Burgdorf et Thun. Les années 1890 à 1910 correspondent également au développement d'un tourisme de masse tout d'abord dans l'Est, puis l'Ouest de l'Oberland, devenant ainsi le secteur économique de plus en plus dominant des Alpes bernoises.

Aspects environnementaux et énergétiques

Les questions relatives à l'environnement et à la production énergétique retiennent l'attention du lecteur.

L'auteur note, tout d'abord, que la Constitution de 1831 introduit la liberté du commerce du bois et de l'exportation de celui-ci, phénomène qui provoquera, entre autre, une forte augmentation des prix des produits de la sylviculture. Il faut dire que cette innovation tombe mal, puisque la forêt bernoise est déjà largement surexploitée; utilisée pour construire les maisons d'habitation, les chauffer, cuire les aliments et fournir l'énergie de base au développement de l'artisanat et de l'industrie.

A partir de 1858, l'introduction de la houille, importé des mines de la Ruhr et de la Saar, tombe à point, permettant ainsi à la forêt de se régénérer. En effet, grâce à un prix défiant toute concurrence, le charbon de terre va supplanter le charbon de bois et fournir une énergie pratique, propre, et bon marché, accélérant l'implantation de nouvelles industries, entre autre dans les domaines de l'alimentation, de la métallurgie, du ciment et de la porcelaine autant dans l'Ancienne que dans la Nouvelle partie du canton de Berne.

Pour terminer, la correction des eaux du Jura, entamées à partir de la fin des années 1860, grâce à des subventions fédérales, va permettre l'assainissement des zones marécageuses du Seeland. Rendues possibles, entre autre, par l'introduction de nouvelles techniques de drainage, la mise en valeur de cette région va permettre à de nombreuses personnes de s'y

établir et jouir pleinement de nouvelles terres très fertiles à l'intérieur même des frontières cantonales.

Remarques finales

L'ouvrage de Christian Pfister sera sans aucun doute incontournable pour qui s'intéressera de près ou de loin à l'histoire démographique et économique du canton de Berne. Il s'agit de la première grande synthèse recourant aux techniques de la Nouvelle histoire ainsi qu'aux méthodes quantitatives, même si l'auteur a choisi, finalement, de ne présenter que très peu de tableaux, privilégiant la représentation graphique.

On peut regretter que Pfister n'ait pas plus exploité d'autres sources imprimées comme les journaux (la presse locale, mais aussi les journaux officiels), les registres du Grand Conseil bernois, ou encore les rapports des préfets qui fournissent des informations essentielles permettant de compléter les séries statistiques. Il est vrai que l'un des buts déclarés du travail était de faire connaître BERNHIST et de publier une première volée de résultats pouvant être obtenus à partir de cette base de données relationnelles exemplaire et unique en son genre en Suisse.

L'analyse historique de l'ensemble du canton de Berne, et par la force de l'Histoire également du canton du Jura, du Jura bernois et du Laufonnais, permet d'obtenir des résultats presque représentatifs de l'ensemble de la Suisse: deux types de culture (francophone et germanophone), tous les genres de reliefs (Jura, Plateau, Préalpes, Alpes), deux soubassements économiques, l'un basé sur l'agriculture (Ancienne partie du canton de Berne, sauf les villes principales) et l'autre sur l'industrie (Nouvelle partie du canton de Berne, excepté une partie du canton du Jura et du Seeland).

Christophe KOLLER

BOITE AUX LETTRES: ECRIVEZ-NOUS!

Vous souhaitez participer à la rédaction de la Lettre d'information du CEH en écrivant un compte-rendu, en signalant un domaine de recherche intéressant, en lançant un débat de nature historique ou en complétant simplement nos informations bibliographiques? N'hésitez pas!

Envoyez vos textes et vos lettres (si possible sur disquette 3.5 pouces pour Macintosh, programme Word) à l'adresse suivante: Claude Hauser, Rue St-Nicolas 5, 1700 FRIBOURG.

Le Cercle signale

Parution d'un ouvrage sur l'histoire de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne suisse (1932 -1948)

Alexandre Dafflon, un jeune historien diplômé, a publié son mémoire de licence sur La Jeunesse Ouvrière Chrétienne suisse entre 1932 et 1948 dans la nouvelle collection «Aux sources du temps présent», dirigée par Francis Python, professeur à l'Université de Fribourg.

Cet ouvrage traite entre autres du développement de la JOC dans le Jura, où elle fut bien implantée et compta nombre de militants actifs durant cette période. La JOC est appréhendée par l'auteur non seulement comme mouvement ouvrier catholique, mais aussi comme un ferment présent au cœur de l'Eglise confrontée à la modernité. Au-delà d'une analyse des faits historiques, ce mémoire cherche à donner la place qui leur revient aux acteurs de cette aventure, aux militantes et aux militants que la JOC a préparés à une vie engagée spirituellement et socialement.

Marqués par la formidable épreuve sociale que furent les années de l'entre-deux-guerres, les débuts de la JOC suisse révèlent les déséquilibres et les crises accompagnant l'intégration de la classe ouvrière à la société suisse contemporaine.

Claude HAUSER

L'ouvrage peut être commandé auprès de la Chaire d'histoire contemporaine, Cité Universitaire Miséricorde, 1700 FRIBOURG.

Publications de la SJE

Annales ou histoire du Collège de Porrentruy depuis l'an du seigneur 1588. Texte établi, traduit et annoté par Corinne Eschenlohr-Bombail. Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1995-1996, 2 vol. (I: 1588-1700, 880 p., II: 1701-1771, index, bibliogr., 907 p. Prix: 108.-

Sarah Stékoffer. *La crose mérovingienne de Saint Germain, premier abbé de Moutier-Grandval.* Office du patrimoine historique et Société jurassienne d'Emulation. Porrentruy, 1996. 149 fig., dont 38 en couleur. (Cahier d'archéologie jurassienne, 6). Prix: Fr. 69.-

Ouvrages disponibles en librairie ou au secrétariat de la Société jurassienne d'Emulation, rue de l'Eglise 36, 2800 PORRENTUY (066/66 68 96).

Débat

A propos du centenaire de l'asile de vieillards de St-Ursanne: questions sur les origines de l'institution.

Vous trouverez ci-dessous deux textes qui ouvrent un nouveau débat. A l'occasion de la célébration du centenaire du Home pour personnes âgées de Saint-Ursanne, John Vuillaume, auteur d'un mémoire de licence sur l'hospice du Château de Porrentruy (1837-1930), nous a fait parvenir une mise au point sur les origines historiques de cet établissement. Ce texte a suscité une réaction de Thierry Christ qui exprime un autre point de vue.

Les vieillards, otages de la lutte politique ajoulote

C'est en 1896 que l'avocat ultramontain Ernest Daucourt, alors préfet de Porrentruy, fondateur du journal catholique *Le Pays* et véritable roitelet du district de Porrentruy au tournant du siècle, profite d'un prétendu scandale lié aux rapports entre vieux et enfants à l'hospice du Château de Porrentruy qui abrite alors les jeunes et les vieux pauvres du district pour faire sanctionner par le Conseil d'Etat bernois les statuts de l'hospice des vieillards de l'Ajoie à St-Ursanne, établissement dirigé par des soeurs congréganistes. Les vieillards sont tous transférés à St-Ursanne dans un ancien couvent en ruines. L'hospice du Château de Porrentruy devient l'orphelinat du Château qui ferme ses portes en 1930.

Le transfert des vieillards d'Ajoie à St-Ursanne est d'origine politique. L'établissement de Porrentruy était laïc et sous la coupe radicale. Celui de St-Ursanne est religieux et sa direction est conservatrice. Les vieillards placés ont donc été les otages de la politique régionale ajoulote de la fin du siècle dernier.

Ce déplacement fut vécu comme un déchirement par les vieillards, tous d'origine ajoulote, qui devaient quitter leur patrie pour aller mourir au bord du Doubs. De plus, le Château venait de connaître des rénovations importantes, notamment sanitaires, qui rendaient la vie de ses pensionnaires passablement confortable. Il offrait également la possibilité à ses pensionnaires de s'adonner à de petits travaux, de passer leur temps sans connaître l'oisiveté ou la prostration. La vie quotidienne à St-Ursanne était plus pénible et moins variée, surtout durant les premières décennies d'existence de l'institution.

A l'occasion d'une commémoration, le passé est souvent idéalisé et les fondateurs de l'institution passent pour des philanthropes dévoués et désintéressés. Cette image d'Epinal ne résiste pas à l'analyse historique. Le passé n'est pas un fonds de commerce figé que l'on peut manipuler et magnifier à souhait. Le légitimité et la crédibilité d'un établissement qui existe toujours à l'heure actuelle ne doit pas se fonder sur ses origines idéalisées presque mythiques mais sur son activité actuelle.

John VUILLAUME

«...aller mourir au bord du Doubs» ou l'engluement dans le politique

Quelques remarques de méthode

Dieu que les conservateurs sont méchants! Oyez donc la triste histoire de la création de l'asile des vieillards de St-Ursanne en 1896: pour faire la nique à ses adversaires radicaux et pour soustraire à leur contrôle la prise en charge en institution des pauvres du district, un horrible personnage, le préfet Daucourt, qui joint à cette première tare, être préfet, celle d'être ultramontain et fondateur d'un journal marqué confessionnellement, le peu recommandable Daucourt, donc, n'hésita pas à monter en épingle les problèmes que posait la cohabitation, dans le même établissement, d'enfants et de vieillards pauvres pour profiter de la naïveté d'un gouvernement bernois, affaibli par cette affaire, et obtenir de ce dernier l'autorisation de créer un asile de vieillards distinct de l'hospice de Porrentruy. S'étant ainsi arrogé, en abusant d'une situation trouble, un pouvoir discrétionnaire sur les pauvres vieillards, les conservateurs purent dès lors donner libre cours à leur méchanceté naturelle: ils déportèrent à St-Ursanne des pauvres vieillards livrés ainsi à l'arbitraire ultramontain, entassés et oubliés dans un asile insalubre et en ruines. Pour satisfaire leur soif de pouvoir et de contrôle sur la société, les conservateurs, donc, n'hésitèrent pas à *prendre en otages* des vieillards indigents, à les déporter en les envoyant *mourir au bord du Doubs*, à St-Ursanne, sinistre et grise localité, si loin de la riante Ajoie.

Réfléchir sur les débuts d'une institution, à l'occasion d'un jubilé, pour en dire les raisons d'être, en contrepoint d'une commémoration consensuelle mythifiant et idéalisant les origines, est une opération intellectuelle saine, et, en ce sens, nous partageons la préoccupation de John Vuillaume dans son article ci-dessus sur l'origine de l'asile de vieillards de St-Ursanne. Mais supposer le trucage de la commémoration, ce n'est pas encore faire oeuvre d'historien, et cela ne dispense pas de réfléchir et d'explicitier l'opération de démythification à laquelle l'on dit vouloir procéder: par quoi entend-on, en effet, remplacer un récit idéalisé des origines?

A vrai dire, l'on peut être à tout le moins sceptique en présence de l'interprétation qui nous est proposée de la création d'un asile de vieillards au terme de laquelle vont exister désormais deux établissements distincts, l'un réservé aux orphelins à Porrentruy et l'autre aux vieillards, à St-Ursanne. L'horizon interprétatif proposé par John Vuillaume est singulièrement étroit: tout s'expliquerait sur toile de fond de luttes politiques entre conservateurs et radicaux et d'ambitions personnelles troubles d'un personnage au caractère impulsif et maladivement dominateur (*véritable roitelet*).

Les voies par lesquelles l'on entend démythifier les origines relèvent ainsi d'une vision de journalisme à scandales: derrière la façade respectable se cache, ne peut que se cacher une quelconque opération politicienne louche, quelque jeu d'ambitions personnelles; la démythification se fait ici démythification, et dénonce des coupables. La validité explicative exclusive de l'image d'Epinal que sont devenues les luttes entre "rouges" et "noirs" est ainsi admise a priori, et vient s'y greffer un jugement de valeur hâtif sur

le caractère d'un personnage, le préfet Daucourt, à l'action duquel l'on réduit le fait à expliquer.

Il ne saurait être question, dans ce petit billet d'humeur, de développer longuement une alternative à une telle interprétation. Quelques questions, pourtant, à titre de jalons pour une approche qui rendrait mieux justice à la complexité du fait historique :

1. L'une des tendances les plus frappantes de l'histoire de l'assistance en institution au 19e siècle est la spécialisation des établissements. Partant d'une situation où les pauvres sont une population indifférenciée, l'on crée, à mesure que le siècle avance, des institutions conçues pour répondre à des besoins de plus en plus spécifiques: "maisons de santé" pour aliénés, orphelinats, maisons de corrections, asiles pour incurables, asiles de vieillards. La séparation, en 1896, de l'hospice de Porrentruy en deux établissements distincts, destinés chacun à une population spécifique, ne s'inscrit-elle pas, vue sous cet angle, dans un cadre qui excède les querelles politiques ajoulotes?

2. La toute fin du 19e et le début du 20e siècle voient se créer un nombre très important de petits asiles de vieillards, dus souvent à l'initiative privée, en collaboration avec un soutien communal ou cantonal: le cas de St-Ursanne ne s'inscrit-il pas aussi dans ce cadre?

3. Et enfin, en sus de ces facteurs qui ne tiennent pas aux réalités jurassiennes, il conviendrait de s'interroger sur les conditions de faisabilité locales qui ont permis la création de l'asile de St-Ursanne: financement, dispositions législatives et réglementaires, acteurs de la scène de l'action sociale à la fin du 19e siècle, blocages ou lacunes du système de l'assistance publique,... il semble impossible que le désir que pouvait avoir Daucourt d'asseoir son influence et d'assouvir sa soif malade de pouvoir puisse à lui expliquer le fait dont il s'agit de rendre compte.

A défaut d'un tel élargissement de l'horizon interprétatif, l'on se condamne à voir l'histoire en rouge et noir: l'on peut aimer à laisser cette appréhension des faits et gestes de nos prédécesseurs aux lecteurs de Stendhal et aux amateurs neuchâtelois du ballon rond et à lui préférer un propos plus nuancé et usant moins de présomption.

Thierry CHRIST

Le CEH et les commémorations historiques

La célébration du baptême de Clovis en France, le 200e anniversaire de la République helvétique, les 150 ans de l'Etat fédéral ont déjà défrayé la chronique. Dans le Jura, on commence à s'agiter à l'approche du millième anniversaire de la donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle en 999. Plusieurs personnes nous ont invités à réfléchir à la manière de marquer (ou pas) l'événement. Si vous avez des idées sur la question, écrivez-nous. Une prochaine lettre d'information pourrait être consacrée à ce thème.

Activité du Cercle

Troisième réunion des étudiants et chercheurs en histoire jurassienne: présentations de travaux récents (2).

Le 23 mai s'est tenu à Neuchâtel le second "mini-colloque" organisé par le CEH dans le but de faire connaître des travaux récents en histoire jurassienne. Fréquentée par une petite vingtaine de personnes, la soirée s'est avérée aussi riche et intéressante que la première édition d'octobre 95.

Le premier conférencier, *Michel Hof* (Université de Neuchâtel), nous a présenté son travail de fin d'études² consacré à l'Abbé de Raze, ambassadeur du Prince-Evêque à Paris entre 1751 et 1793. L'étude se base sur la correspondance entre l'abbé et Porrentruy: Michel Hof a utilisé à la fois les lettres envoyées par l'abbé et les réponses de la Cour (minutes). Plus qu'une biographie de son personnage, travail que les sources, avares en informations personnelles, ne permettent pas de faire, Michel Hof s'est appliqué à décrire le rôle joué par l'abbé dans la mise en place et la gestion des liens privilégiés tissés dès 1740 entre la Principauté épiscopale de Bâle et son puissant voisin³: questions relatives aux échanges de paroisses et à la partie alsacienne de l'Evêché, traités commerciaux, alliances militaires, régiment jurassien au service de la France, affaires courantes (brevets, pensions, passeports,...), affaires privées du Prince. Pour chacun de ces domaines, il s'est agi de reconstituer la chronologie des diverses affaires et d'apprécier le rôle joué par l'abbé: a-t-il été un simple exécutant? Ou, au contraire, et c'est la conclusion à laquelle arrive Michel Hof, a-t-il pesé sur les décisions? Les questions qui ont suivi cet exposé clair et concis ont, entre autres, porté sur la place que pouvait avoir, à Paris, un ambassadeur de "second ordre" et sur l'attitude adoptée par de Raze lors du début de la Révolution.

L'un des apports significatifs de ce travail est peut-être de confirmer et de préciser les modalités de l'inscription de la Principauté épiscopale dans l'orbite française durant tout le second 18e siècle. Relevons aussi l'intérêt que présente une histoire politique et diplomatique "au quotidien" telle que celle-ci, qui reconstitue minutieusement des affaires à l'aide d'une correspondance très fournie (au moins 1 lettre tous les quatre jours!), dans le but de reconstituer la genèse des décisions: en ce sens, l'on pourrait, par exemple, souhaiter qu'une étude comparable soit réalisée, par exemple, à propos de la correspondance entre les baillis et les Princes-Evêques au 18e siècle ou entre les préfets et le Conseil d'Etat au 19e siècle.

²Michel Hof, [La correspondance de l'abbé de Raze], mémoire de licence, Université de Neuchâtel, 1996.

³Voir sur le même sujet: Rebetz-Paroz, Pierre, *Les relations de l'Evêché de Bâle avec la France au XVIIIe siècle*, Saint-Maurice, 1943.

Le second intervenant de la soirée à été *Christophe Koller* (Universités de Genève et Berne), qui nous a présenté un aspect de son travail de licence sur la crise industrielle et l'industrialisation du Jura bernois dans le dernier quart du 19e siècle.⁴ Son exposé, intitulé *L'industrialisation comme moyen de lutter contre la crise (1873-1895)*, a traité, après avoir présenté quelques indicateurs statistiques et quelques témoignages qualitatifs sur la réalité de la crise industrielle/économique de 1875-1895, de la modernisation de l'industrie, surtout horlogère. Les chiffres proposés par Christophe Koller montrent dans quelle mesure le Jura, au sortir de la crise, vers 1895, est devenu la première région horlogère de Suisse, en nombre d'actifs dans l'horlogerie et en termes de production, devançant désormais Neuchâtel.⁵

Tout en modernisant aussi son agriculture, le Jura a(-urait) répondu à la crise par une modernisation très rapide des formes de production, passant de l'établissage à la production en fabriques, faisant même parfois, surtout dans le district de Moutier, l'économie du passage par le système de l'établissage⁶. Au terme du processus, le Jura bernois a également conquis son indépendance technique et commerciale par rapport à l'horlogerie neuchâteloise, dont elle a été longtemps dépendante (capitaux, commercialisation, techniques).

Le débat qui a suivi cette intervention a été long et nourri; on a pu ainsi s'interroger sur le rôle de l'Etat dans l'orchestration des réactions de l'industrie horlogère à la crise industrielle et à la concurrence internationale (Expositions industrielles), voire dans le financement des entreprises. Le fond du débat a tourné autour de la limitation opérée par Christophe Koller du concept de modernisation et d'industrialisation à celui de mise en usine d'horlogers occupés auparavant par le travail à domicile ou d'ouvriers venus directement du secteur primaire. N'est-ce pas faire trop peu de cas des l'adaptation de l'établissage aux nouvelles contraintes? Une telle interprétation ne conduit-elle pas à supposer un peu rapidement que les industries horlogères genevoises et neuchâteloises ou du Vallon de St-Imier qui ne sont que (très) peu mises en fabriques, sont en voie d'archaïsation?

⁴Christophe Koller, *Quelques aspects de la modernisation industrielle dans le Jura bernois pendant la Grande dépression 1872-1895*, mémoire de licence, Université de Genève, 1990; voir du même auteur: "Surmonter la crise au temps de la Grande Dépression (1873-1895): Les expositions et l'industrie jurassienne", *Les intérêts de nos régions*, 1/1993, pp. 4-15; "Les acteurs de l'industrialisation à travers l'application de la loi sur les Fabriques. Le cas du Jura bernois au temps de la Grande Dépression: 1872-1895", *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 9, 1993, pp. 57-75; "Régionalisation et industrialisation" dans le Jura bernois. Exemple d'application des statistiques à l'histoire sur la base de l'enquête sur les industries du canton de Berne", de novembre 1889", *Itinera* 17, 1996, pp. 113sq.

⁵Région horlogère où, par ailleurs, le passage de l'établissage au travail en fabrique est beaucoup plus lent; voir: Barrelet, Jean-Marc, "Les résistances à l'innovation dans l'industrie des Montagnes neuchâteloises à la fin du XIXe siècle", *Revue suisse d'histoire* 37, 1987, pp. 94-411.

⁶Procédure dont la Tavannes Watch, étudiée par Chr. Gagnebin-Diacon dans l'ouvrage que vient de publier le CEH, est le plus remarquable exemple: une fabrique s'implante là où n'existait aucune production horlogère organisée sur la base du travail à domicile.

La "modernisation" de l'industrie n'est-elle pas aussi celle des réseaux commerciaux? Il reste à souhaiter que des travaux ultérieurs viennent approfondir nos connaissances sur l'histoire de l'horlogerie jurassienne; à quand, par exemple, une étude de l'établissage dans le district de Courtelary entre 1830 et 1866; qu'était l'horlogerie jurassienne avant les Longines?

Les travaux récemment terminés ou en voie d'achèvement en histoire jurassienne sont nombreux: entre l'histoire des mentalités au 18e siècle, l'histoire sociale du 19e siècle ou l'histoire économique des 19e et 20e siècles, nous ne manquerons pas de matière pour les futurs "minicolloques" du CEH! Le prochain se tiendra le 14 novembre.

Thierry CHRIST

👉 👉 *Dates à retenir* 👈 👈

Présentation de travaux (3) : jeudi 14 novembre à Neuchâtel

Assemblée générale : samedi 18 janvier 1997 à Delémont

BUREAU DU CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES

Nicolas BARRE, Chavon-Dedos 16, 2764 COURENDLIN

Marcel BERTHOLD, Grand-Rue 6, 2900 PORRENTROY

Thierry CHRIST, Maison-Rouge 25, 1400 YVERDON

Claude HAUSER, Saint-Nicolas 5, 1700 FRIBOURG

François KOHLER, Bâle 34, 2800 DELEMONT

Aline PAUPE, Bulles 13, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS